



L'ADMINISTRATION NUMERIQUE AU SERVICE DES USAGERS « Une démarche de bon sens »

A l'occasion du 150 000^{ème} compte créé sur « mon.service-public.fr », le Ministre du budget Eric WOERTH et la Secrétaire d'Etat chargée de l'économie numérique Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET ont dressé le bilan des dernières réalisations en matière d'administration numérique et présenté 15 mesures pour simplifier les démarches administratives.

Faciliter la vie quotidienne des Français dans leur relation avec l'administration est le chantier prioritaire pour le ministre du budget Eric WOERTH.

Pour Familles de France, l'innovation essentielle réside dans la volonté de construire la relation « administration usagers » en raisonnant à partir « des événements de vie » (Je me loge, je crée mon entreprise, je demande une subvention) et adoptant le point de vue des familles usagères.

Pour les particuliers :

- Pouvoir s'inscrire sur les listes électorales par Internet et se faire recenser ;
- Renouveler ses papiers en cas de perte et simplifier ;
- Lors d'un décès décharger le proche des démarches ;
- Simplifier ouverture et renouvellement de droit pour les personnes handicapées.

Pour les entreprises :

- Simplifier la vie de l'entrepreneur et la déclaration préalable d'embauche ;
- Effectuer un transfert de siège social ;
- Obtenir une attestation fiscale dématérialisée.

Pour les collectivités :

- Supprimer les demandes d'extrait d'acte d'Etat civil ;
- Donner une seule fois à l'administration les informations sur l'activité de l'entreprise ;
- Simplifier les démarches lors des transactions immobilières.

Pour les associations :

- Eviter aux associations d'avoir à fournir plusieurs fois les mêmes informations ;
- Généraliser la demande de subvention en ligne.

Pour tous les usagers :

Améliorer le traitement des réclamations.

Familles de France a participé aux groupes de travail et salue la démarche et les premières mesures proposées.

Familles de France réaffirme la nécessité de prendre en compte les familles qui n'ont pas accès à Internet.

Familles de France appuie la volonté de lutte contre la fracture numérique et la fracture générationnelle notamment par le portail « Proxima mobile » qui a pour vocation de rendre service à tous, partout, tout le temps.

Contact presse : Sophie TACCHINI – 01.44.53.45.90